

## **Communiqué du Conseil des ministres du jeudi 3 juin 2021**

Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL a présidé le Conseil des Ministres, au Palais de la République, ce jeudi 03 juin 2021.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a salué la mémoire des trois reporters de Leral TV, décédés accidentellement sur l'axe Kédougou-Tambacounda et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Abordant sa tournée économique du 29 mai au 02 juin 2021, dans les régions de Kaffrine et Kédougou, le Président de la République adresse ses sincères remerciements aux populations et aux élus territoriaux des localités visitées, pour leur accueil exceptionnel.

Le Chef de l'Etat remercie particulièrement les populations des communes traversées (Fatick, Kaolack, Mbirkilane, Koungheul, Koumpentoum, Tambacounda, etc.), ainsi que les familles des parrains des nouveaux hôpitaux inaugurés pour leur mobilisation et leur soutien.

Le Président de la République exprime également sa gratitude aux Chefs religieux qui l'ont accueilli à Médina Gounass, Médina Baye, Léona Niassène, Léona Kanène, Touba Ndong, ainsi que les différentes notabilités religieuses et coutumières qu'il a reçues.

Le Chef de l'Etat félicite le Gouvernement, les Gouverneurs, Préfets et Sous-Préfets, pour l'excellente organisation de cette tournée qui révèle, plus que par le passé, la nécessité d'une gouvernance de proximité et d'une territorialisation soutenue des politiques publiques, afin d'asseoir l'équité sociale et territoriale.

Le Président de la République souligne, à cet égard, l'impératif de consolider l'aménagement et le développement durable des territoires, en parfaite adéquation avec le Plan National d'Aménagement et de Développement des Territoires (PNADT), pour la prise en compte des besoins, aspirations et préoccupations légitimes des populations des différentes localités en matière, notamment, de désenclavement, d'accès à l'eau, à l'électricité, à la santé, aux financements, mais également à une qualité de vie toujours meilleure.

Le Chef de l'Etat indique, à ce titre, au Gouvernement l'impératif d'écouter davantage les populations et les élus à la base, d'accélérer l'exécution des projets en milieu rural, mais également de veiller à une coordination optimale des interventions des structures publiques au niveau territorial sous la supervision des autorités administratives déconcentrées (Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets).

Le Président de la République demande, sur ce point, à chaque ministre concerné d'engager les diligences nécessaires s'agissant, en particulier, de l'approvisionnement en eau potable de la zone de Koumpentoum, de l'intensification de la phase II du PUDC, du fonctionnement adéquat des espaces numériques ouverts (ENO) de Tambacounda et de Kaolack ; du développement des projets Promovilles à Kédougou et de l'amplification des financements des femmes et l'accélération du recrutement des jeunes.

Le Chef de l'Etat informe, enfin, le Conseil qu'il effectuera du 12 au 19 juin une tournée économique dans le Nord du Sénégal (régions de Saint-Louis et de Matam), afin d'évaluer les investissements publics réalisés et engager de nouveaux programmes de développement territorial : un Conseil Présidentiel et un Conseil des Ministres sont prévus à Matam.

Sur la problématique de la gestion préventive des inondations, le Président de la République demande, au Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, de mettre en place le dispositif national de prévention et de lutte contre les inondations, en actualisant avec les ministères et structures impliqués, la matrice de suivi des actions prioritaires.

Le Chef de l'Etat rappelle l'impératif de finaliser sans délais les opérations pré hivernales avec l'ONAS et les collectivités territoriales, mais surtout de veiller à la fonctionnalité optimale des travaux et ouvrages d'assainissement réalisés à Keur Massar, dans le cadre du PROGEP II, qui vient de disposer d'un financement notable de 83 milliards de francs CFA.

Abordant la question liée à la préparation des examens et concours, de l'émergence des classes préparatoires aux Grandes Ecoles et de l'excellence du système éducatif, le Chef de l'Etat demande aux Ministres en charge de l'Education, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et des Finances, de veiller, en relation avec toutes les parties prenantes, à une bonne organisation des examens et concours (2021) sur l'étendue du territoire national.

Le Président de la République demande, par ailleurs, au Ministre de l'Education nationale, en relation avec ses collègues concernés, d'accélérer la finalisation, avec les partenaires de l'Etat, du processus de création, à partir d'octobre 2021, de classes préparatoires scientifiques, au niveau du Lycée Scientifique d'Excellence de Diourbel, dont les ressources budgétaires devront être renforcées ainsi que sa gouvernance.

Le Chef de l'Etat se félicite du succès de l'euro bond, opération qui a permis au Sénégal, de lever 775 millions d'euros (508 milliards FCFA) pour une souscription six (6) fois supérieure au montant recherché.

Cette performance, en cette période de pandémie de COVID-19, est le résultat de la confiance que les investisseurs ont de l'excellent comportement de l'économie sénégalaise.

Le Président de la République félicite le Ministre des Finances et du Budget, ses services et l'ensemble de la délégation sénégalaise.

Dans cet élan, le Conseil a validé la Stratégie de Recettes à Moyen Terme (SRMT) afin de consolider la résilience des finances publiques.

Sur le Climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Chef de l'Etat:

- Félicite les joueurs et l'encadrement de l'équipe nationale de Beach Soccer, qu'il recevra la semaine prochaine au Palais de la République. Cette équipe qui vient de remporter le championnat d'Afrique organisé avec brio par le Sénégal ;

- Demande au Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural, d'intensifier les activités de mise en place et de cession des matériels et intrants agricoles aux producteurs, dans le contexte de démarrage de l'hivernage dans certaines zones éco géographiques du pays ;

- Encourage les producteurs agricoles et félicite les organisateurs de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources animales (FIARA) qui est à sa 21ème édition.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique.

#### AU TITRE DES COMMUNICATIONS

- Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur le suivi des directives présidentielles;
- Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur le projet de loi de finances rectificative (LFR) 2021;
- Le Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du désenclavement a fait une communication sur le projet de renouvellement du parc Dakar Dem Dikk et sur le programme spécial de désenclavement;
- Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur le projet de changement de base pour le calcul du PIB (Re-basing) et sur le projet de création du Fonds commun de placement à risque (FCPR);
- Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur la situation épidémiologique (COVID 19);
- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a fait une communication sur la préparation de la campagne agricole 2021-2022;
- Le Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion a fait une communication sur le projet de construction et d'équipement de six (06) lycées professionnels en agriculture et agroalimentaire;
- Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent a fait une communication sur l'exécution des projets et réformes phares du PSE.

#### AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- Le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2021.

#### AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes:

Madame Marie Odile Mbissine FAYE, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, matricule de solde n° 624 575/E, est nommée Directeur de la Protection sociale au Ministère du Travail, du Dialogue sociale et des Relations avec les Institutions, poste vacant.

Fait à Dakar le 03 juin 2021

Le Ministre des Collectivités Territoriales,  
du Développement et de l'Aménagement des  
Territoires, Porte-Parole du Gouvernement  
Oumar GUEYE

--

**Amadou Makhtar CASSET**

*Journaliste*

Weblog / Dakar

E-mail: [mcasset@weblog.com](mailto:mcasset@weblog.com)

[www.weblog.com](http://www.weblog.com)